

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenue à huis clos par visioconférence le 9 avril 2020 à 8 h 30, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur; ledit comité administratif étant autorisé à siéger à huis clos et ses membres étant autorisés à prendre part, délibérer et voter par tout moyen de communication suivant l'Arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Gilbert Pilote, préfet
M. Georges Décarie, préfet suppléant
M. Daniel Bourdon, membre
M. Denis Charette, membre
M. Pierre Flamand, membre
M. Normand St-Amour, membre

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, secrétaire de direction, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, M. Gilbert Pilote, ouvre la séance à 8 h 30.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15322-04-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES

Les membres du Comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois d'avril et mai 2020.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15323-04-20

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 12 MARS 2020**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2020 tel que rédigé.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DES SERVICES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROVENANCE

SUJET

| | |
|-----------------------------------|--|
| SHQ | Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) 2019 |
| MAMH | FARR 2019-003312 – Entente sectorielle – Concertation régionale |
| Contribuable | Qu'avez-vous fait depuis notre dernière communication pour vous assurer que la situation du printemps 2019 à Nominuingue ne se répète pas en 2020? |
| MAMH | Règlement d'emprunt – Procédures COVID-19 |
| CDC | Besoins de financement additionnels dans le contexte |
| Centraide | Lancement du fonds d'urgence – COVID-19 |
| Ministère de la Justice | Lettre aux cours municipales – COVID -19 |
| CIMA + | Ajustement des KM – Bordereau de soumission versus réel |
| CTAL | États financiers 2019 – Lettre pour Mylène Mayer |
| MEI | FLI – Mesure d'appui aux entreprises touchées par la pandémie COVID-19 |
| Sécurité publique | NR790 – Sommes payables par les mun. – Service de la SQ – Année 2020 |
| MAMH | Fonds régions et ruralité – FRR Volet 2 – Entente finale – AL – Signée |
| Sécurité alimentaire | Mise à jour – Service d'aide alimentaire |
| Ministère de la Sécurité publique | Téléconférences préparatoires à la crue printanière 2020 – 7 et 8 avril à 9h30 |
| CISSS | Arrêté ministériel – Contrôle policier (COVID-19) |
| MAMH | Ententes du MELCC en regard de la distribution d'eau potable et d'assainissement des eaux usées |
| FQM | Lancement PME-911 |
| MAMH | Entente sectorielle signée – Égalité hommes/femmes |
| MAMH | Demande de versement aide fin. Programme mise en commun – Projet ingénierie & Projet radiocommunication |
| MSP | Crue printanière 2020 – Lettre du coordonnateur gouvernemental de sécurité civile |
| CISSSL | Nomination M. Jean-Philippe Cotton PDGA CISSSL |
| MAMH | Reddition – Projet mise en commun ingénierie ET radiocommunication |
| Citoyen | Les inondations à Nominuingue |

INGÉNIERIE

PROVENANCE

SUJET

| | |
|------|---|
| CQST | Acceptation du projet de rétablissement du lien au km 198 |
|------|---|

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
PROVENANCE **SUJET**

| | |
|--------|---|
| MERN | Réponse à une demande d'achat – Mme Uranie Paiva et M. Enrico Rosselli |
| MERN | Parc régional de la Montagne du Diable – Modification de tracé de l'autorisation no 681 400 00 000 |
| MAMH | PDZA- Acceptation de la demande d'aide financière |
| MTMDET | Permission d'occupation Parc linéaire pour installation d'équipement de services publics par Rogers Communication (Point au CA) |
| CPÉRL | Nouveau décret - Règlement modifiant le règlement sur les quotas des producteurs forestiers des Laurentides et Lanaudière |
| MERN | Date de dépôt du rapport préliminaire et paiement des loyers |

SERVICES FINANCIERS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15324-04-20

REGISTRES DE CHÈQUES GÉNÉRAL ET DES SALAIRES - MARS 2020

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 55178 à 55318, totalisant 1 361 922.37 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mars 2020. Le chèque numéro 55179 est annulé;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 516536 à 516554 (élus), le numéro 112310 (élus), les numéros 516488 à 516535 (employés) et les numéros 516555 à 516603 (employés), totalisant 135 205.04 \$, dont 135 016,98 en dépôts bancaires et portant sur la période du 1^{er} au 31 mars 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15325-04-20

REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS - MARS 2020

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre des prélèvements, au montant de 501 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mars 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15326-04-20

REGISTRE DE CHÈQUES FIDUCIE - MARS 2020

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques Fiducie, portant le numéro 709 totalisant 1 687.83 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mars 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15327-04-20

REGISTRE DE CHÈQUES DES TPI - MARS 2020

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant les numéros 1361 à 1367, totalisant 4 283.84 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mars 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15328-04-20

REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE - MARS 2020

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 1087 à 1100, totalisant 39 382.44 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mars 2020.

Les chèques numéros 1091 et 1093 ont été annulés.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15329-04-20

REGISTRE DE CHÈQUES DU FONDS DE GESTION DES BAUX DE VILLÉGIATURE - MARS 2020

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, chèques portant les numéros 467 et 468, totalisant 877.24 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mars 2020. Le chèque numéro 466 a été annulé.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15330-04-20

COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 20 099.38 \$, incluant les intérêts, au 31 mars 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15331-04-20

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 MARS 2020

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, l'état des revenus et des dépenses au 31 mars 2020.

ADOPTÉE

REPORT QUANT AU DÉPÔT DES RAPPORTS FINANCIERS 2019

Les membres sont informés que dans le cadre de la mise en place de mesures exceptionnelles afin de limiter la propagation de la COVID-19 (coronavirus) et des impacts de celles-ci sur le déroulement normal des activités, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) appliquera une tolérance administrative concernant la date limite de transmission du rapport financier 2019. Cette vérification sera donc reportée.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15332-04-20

VERSEMENTS DES QUOTES-PARTS PAR LES MUNICIPALITÉS - COVID-19

ATTENDU l'adoption des règlements 485, 486, 487 et 488 décrétant et établissant la répartition et l'imposition des sommes payables à la MRC d'Antoine-labelle, pour l'année 2020, par les diverses municipalités et territoires locaux en référence aux parties I à IV des prévisions budgétaires;

ATTENDU que les règlements prévoient un second versement représentant 50 % des sommes payables au plus tard le 15 juillet 2020;

ATTENDU les besoins de liquidité des municipalités suite au report des échéanciers de paiement des taxes municipales par les contribuables, dans le cadre de la pandémie (COVID-19);

ATTENDU les liquidités disponibles de la MRCAL;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité que les municipalités s'engagent à payer 25 % de la quote-part de la MRC le 15 juillet 2020 et l'autre 25 % restant sera sans intérêt jusqu'au 15 octobre 2020, date ultime pour le paiement de ce dernier versement.

Il est de plus résolu, qu'advenant le non-respect de cette entente, les intérêts en vigueur soit, 15 % l'an, seront applicable, et ce, à compter du 15 octobre 2020, sur la totalité du solde impayé, tel que le prévoit les règlements.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT DU PRÉFET

Le préfet, Gilbert Pilote, mentionne que ses dernières activités et rencontres ont porté notamment sur :

- Comité culturel, le 18 mars 2020
- Rencontre du comité PADF, le 19 mars 2020
- Appel conférence avec les maires, le 23 mars 2020
- Conseil de la MRC, le 24 mars 2020
- Rencontre avec les préfets de la région des Laurentides, députés, ministères, pour état de situation COVID-19, le 25 mars 2020
- Rencontre pour les forêts privées des Laurentides, le 27 mars 2020
- Rencontre avec les responsables développement économique de chaque municipalité et Mme Manon Côté, le 27 mars 2020
- Rencontre téléphonique avec Dr Goyer, le 29 mars quant aux touristes dans les Laurentides

- Lettre au Premier ministre pour demande la fermeture de la région aux touristes, le 30 mars 2020
- Rencontre regroupement incendie, le 31 mars 2020

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale informe les membres du Comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

- **Dossier IHV :**

- Addendas (2) appel d'offres IHV, passif phase II
- Conférence téléphonique CTAL-MRC : dossiers CIMA - 25 mars 2020
- Discussion poursuite travail MRCAL & CTAL – 2 avril 2020
- Discussions procureurs dans le dossier de CIMA - 6 avril 2020
- 6 avril 2020 – Ouverture des soumissions passif phase II
- Arrêt des travaux par la cie Télécon lié au COVID-19
- Poursuite des travaux de conception et demande permis, CIMA+ et BELL-Agir
- Rencontre le 12 mars BELL-Agir, CIMA+, MRCCTAL
 - Avancement des demandes de permis
 - Notion d'ingénierie alternative
- Validation des immeubles assujettis à la taxation IHV, phase
 - Chute-St-Philippe
 - La Macaza

- **Ressources humaines :**

- **COVID19 :**

- Mise en place de mesures sanitaires avec les employés
- 13 mars 2020 - Note d'information aux employés (visites terrains, rencontre de citoyens au bureau de la MRC, mesures sanitaires, voyageurs etc.)
- 13 mars 2020 - Demande de dénonciation de voyage à l'étranger dans les 14 derniers jours
- 13 mars 2020 - Rencontre téléphonique du comité administratif pour échange et mesures
- 13 mars 2020 - Rencontre téléphonique du comité de gestion mise en place des premières mesures notamment quant à la procédure de télétravail et identification de la première phase
- 15 mars 2020 – Rédaction et transmission de la procédure administrative quant au télétravail COVID-19
- 17 mars 2020 – Rencontre téléphonique membres du CA et discussions sur la poursuite des mesures
- 17 mars 2020 – Mise en place de la fermeture des bureaux
- Rencontre du comité de gestion, préparation des plans de travail pour les prochaines semaines et identification 2^e phase télétravail
- Obligation au télétravail pour une employée présentant des symptômes grippaux
- Rédaction et transmission du document concernant conditions de succès quant au télétravail
- Transmission d'un rappel sur la formation de sécurité des réseaux
- 18 mars 2020 - Conférence téléphonique avec les membres du CA
- 18 mars 2020 - Comité de gestion
- 19 mars 2020 - Conférence téléphonique avec l'ensemble du personnel

- de la MRC
- 23 mars 2020 - Comité de gestion
- 25 mars 2020 - Rencontre de service avec le personnel du service de l'administration
- 30 mars 2020 - Comité de gestion
- 31 mars 2020 - Rencontre du service de l'administration
- 8 avril 2020 – Comité de gestion
- 9 avril 2020 – rencontre téléphonique ensemble des employés

AUTRES :

- 23 mars 2020 - Sélection de CV – Directeur(trice) en ingénierie
- Reddition de compte Emploi Québec – Formation anglais
- 30 et 31 mars 2020 - Entrevues pour le poste de directeur(trice) en ingénierie
- 31 mars 2020 - Entretien avec la firme responsable des tests psychométriques pour le poste de directeur(trice) en ingénierie
- 1^{er} avril 2020 - Affichage du poste de technicien en évaluation foncière, classe IIM* et inspecteur adjoint des bâtiments en TNO, classe IIM
- 2 avril 2020 - Formation web par la FQM quant à l'équité salariale
- 3 avril 2020 - Analyse des tests psychométriques pour le poste de directeur(trice) en ingénierie
- 2 avril 2020 – Discussion présidente du syndicat pour mise à pied temporaire
- 3 avril 2020 – Discussion employée mise à pied temporaire
- 3, 5 et 6 avril 2020 - Suivi avec les candidates
- 6 avril 2020 - Affichage poste de technicien en évaluation foncière (classe IIM)
- 6 avril 2020 – Affichage postes journaliers, classe II parc linéaire
- Préparation et coordination retour DGA

• **Administration générale :**

- Lancement et suivi appel de projets fondation de l'environnement
- Mise en place d'un outil de visioconférence et de la procédure
- 23 mars 2020 - Test de l'outil de visioconférence
- Révision règlement quant à la gestion contractuelle
- 24 mars 2020 - Conseil de la MRC
- 25 mars 2020 - Discussion MMQ – Correspondance inondation Nominique
- 26 mars 2020 - Entretien avec les municipalités de Lac-Saguay, Nominique quant à la correspondance sur les inondations
- 19 mars 2020 - Conférence téléphonique avec le MSP, MSSS et MAMH - COVID-19
- 23 mars 2020 - Discussion avec M. Michel Bolduc quant à l'utilisation de la gare pour cellule de crise
- 23 mars 2020 – Conférence téléphonique MAMH, MSSS, MSP et différents intervenants de la MRC
- 25 mars 2020 - Conférence téléphonique MSP, MSSS et MAMH | COVID-19
- 26 mars 2020 – Conférence téléphonique Mme Beauchemin et M. Mayrand pour PAGIEPS
- 29 mars 2020 - Échanges avec le MAMH et MSSS quant à la fermeture du territoire
- 31 mars 2020 – Transmission d'une lettre quant à la demande de sécurisation du territoire

- 31 mars 2020 - Rencontre téléphonique DG8
 - 31 mars 2020 - Conférence téléphonique MSP, MSSS et MAMH | COVID-19
 - 31 mars 2020 - Transfert serveur dû à l'achalandage
 - 1^{er} avril 2020 - Discussion avec la Cour concernant des demandes quant au règlement sur les chiens dangereux
 - 2 avril 2020 - Rencontre du comité de travail dans le cadre du projet de stratégie d'attractivité territoriale et Visage Régionaux et coordination des suites
 - 2 avril 2020 - Rencontre comité PAGIEPS, appel de projets
 - 2 et 3 avril 2020 – Discussion SQ quant aux mesures prises sur le territoire de la MRC
 - 3 avril 2020 - Discussion MMQ dans le cadre du dossier d'inondation Nominique
 - Échanges sur possibilités mesure de report quote-part MRC
 - 1^{er} avril 2020 - Fermeture du territoire
 - 3 avril 2020 : Fonds d'urgence pour les entreprises
 - 2 avril 2020 - Rencontre comité PAGIEPS, appel de projets
 - 2 et 3 avril 2020 – Discussion SQ quant aux mesures prises sur le territoire de la MRC
 - 6 avril 2020 - Report des ventes pour taxes
 - 6 avril 2020 - Rencontre web – Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord
 - 7 avril 2020 – Rencontre téléphonique MAMH, MSP, MSSS
 - 8 avril 2020 – Discussion assureur dossier Nominique
 - 7 avril 2020 – Cour municipale | Mise en place plaidoyer et entente de paiement en ligne
 - 8 avril 2020 – Rencontre téléphonique STDG
- **SHQ :**
 - Appel téléphonique inspectrice quant à la résiliation
 - Démarche pour inspecteur accrédité
 - Transmission de la lettre officielle pour la résiliation de contrat
 - Transmission des documents à la SHQ suivant les dossiers en cours
 - Reddition de compte 2019
- **Culture / Stratégie jeunesse :**
 - 18 mars 2020 - Comité culturel
 - Report du spectacle jeunesse
 - Demande de prolongation Stratégie jeunesse volet I
 - Reddition de compte Stratégie jeunesse Volet I
 - Demande de report entente de développement culturel 2018-2020 pour projets an 3
 - Suivi du projet de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC)
 - Rédaction du protocole d'entente avec Notre-Dame-de-Pontmain
 - Début d'un projet d'ébauche quant au plan d'action du comité jeunesse
- **Incendie :**
 - Transmission SCRSI révisé MSP
 - 31 mars 2020 - Rencontre téléphonique – Services incendie pour démarche d'optimisation
 - 31 mars 2020 - Retour de l'entente intermunicipale de radiocommunication avec la MAMH

- 24 mars 2020 - Demande de besoin pour sacs de sable
- 7 avril 2020 - Rencontre de la table technique en sécurité incendie et MSP
- 7 avril 2020 - Préparation du projet de résolution démarches optimisation pour la municipalité de Ferme-Neuve
- Projet d'entente pour utilisation radiocommunication avec les ambulances
- Compilation données rapport annuel 2019
- Inscriptions 2 cohortes pompier 1

- **Communications :**

- **Communications internes**

Création d'un groupe de discussion pour les employés de la MRCAL sur l'application Messenger. L'objectif est de pouvoir rejoindre rapidement les employés, tant de jour que de soir ou de fin de semaine pour ceux n'ayant pas accès à leurs courriels à l'extérieur des heures de travail. Ce fil de discussion permet de partager l'information générale sur la crise, les moyens mis en place par la MRC et des documents pertinents.

- **Communications externes**

Courriels - Les nouvelles informations sur la situation, les nouvelles mesures mises en place, les nouvelles recommandations et plus encore ont été partagé aux employés, aux élus et aux municipalités par courriel.

Site web - Les nouvelles d'intérêt général, tant celles produites par les gouvernements que celles produites par la MRCAL, ont été publiées sur le site Web de la MRCAL. Ainsi, les internautes pouvaient avoir toute l'information à jour sur une même plateforme.

Page Facebook - Les nouvelles d'intérêt général, tant celles produites par les gouvernements que celles produites par la MRCAL étaient également publiées sur la page Facebook de la MRCAL. Les nouvelles publiées réfèrent à la nouvelle complète sur le site Web de l'organisation.

Relations médias - Les communiqués produits par le MRCAL étaient envoyés aux médias qui s'occupaient ensuite de relayer l'information. Des entrevues radio ont également eu lieu avec la direction et le préfet de la MRCAL dans les médias locaux (radio, journal), mais également dans le cadre de l'émission 15-18 sur les ondes de la radio de Radio-Canada.

Relations citoyens – Dans le flot d'information et l'annonce de nouvelles mesures, de nombreuses questions ont été adressées par les citoyens, entre autres, concernant la fermeture du territoire, la mise en place de points de contrôle routier et de la poursuite du projet Brancher Antoine-Labelle. Qu'elles aient été adressées par courriel ou par téléphone, chaque citoyen a obtenu une réponse ou a été référé à l'endroit le plus approprié pour la situation donnée.

- **Différentes mesures et communications produites :**

- 16 mars 2020 : Communiqué sur la fermeture des bureaux de la MRC d'Antoine-Labelle
- 18 mars 2020 : Communiqué sur le rôle de la MRC d'Antoine-Labelle au sein du territoire dans cette crise de la COVID-19
- 20 et 22 mars 2020 : Capsules avec les membres du comité jeunesse pour sensibiliser les jeunes à rester chez soi.

- 27 mars 2020 : Communiqué sur les mesures d'allégement fiscal, sur les dossiers en cours et sur la sécurité sur les territoires isolés de la MRC d'Antoine-Labelle
- 30 mars 2020 : Espace pour la MRC d'Antoine-Labelle sur le feuillet du Bloc Québécois distribué à toute la circonscription contenant de l'information sur l'aide alimentaire et le bénévolat
- 1^{er} avril 2020 : Communiqué sur la mise en place de contrôles routiers pour la MRC d'Antoine-Labelle – Fermeture du territoire
- 2 avril 2020 : Entrevue à l'émission 15-18 de la radio de Radio-Canada au sujet de l'accessibilité d'Internet haute vitesse en période de pandémie
- 3 avril 2020 : Communiqué pour l'annonce de l'octroi de 1 011 264 \$ dans le cadre du Fonds d'urgence pour les PME du gouvernement du Québec

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15333-04-20

RAPPORT SUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 359 ET 482

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application des règlements numéro 359 et 482 couvrant la période du 12 mars 2020 au 9 avril 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15334-04-20

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL # 2020-014 DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX | VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES OU SCOLAIRES

ATTENDU qu'en raison de la situation de pandémie de la COVID-19, la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec a décrété l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 avril 2020, par les Arrêtés numéros 177-2020, 222-2020, 388-2020, 418-2020;

ATTENDU l'Arrêté ministériel # 2020-014 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, mentionnant que tout immeuble à l'enchère publique pour défaut de paiement des taxes municipales ou scolaires, soit reportée après la fin de l'état d'urgence sanitaire, à la date fixée dans un avis public donné par la municipalité, la vente ne peut avoir lieu avant l'expiration d'un délai 15 jours suivant cet avis;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité de recommander au conseil des maires d'adopter un règlement reportant la date de la tenue de la vente pour non-paiement de taxes 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15335-04-20

ÉTAT D'AVANCEMENT | DOSSIER INTERNET HAUTE VITESSE (IHV)

ATTENDU l'adoption du règlement n° 488 décrétant et établissant la répartition et l'imposition des sommes payables à la MRC d'Antoine-Labelle, pour l'année 2020, par les diverses municipalités et territoires locaux en référence aux IV des prévisions budgétaires au terme de la résolution MRC-

CC-13627-01-20;

ATTENDU que des écarts importants ont été constatés quant à la liste des immeubles assujettis à la taxation sur le territoire de deux municipalités, soit les municipalités de Chute-Saint-Philippe et La Macaza;

ATTENDU que diverses situations expliquent ces écarts

- Le transfert des données reliées à la récente rénovation en cours sur le territoire de ces municipalités
- Une problématique de base de données suite à un changement de conception du réseau

ATTENDU que la municipalité de Chute-Saint-Philippe n'a pas procédé à la taxation prévue pour la fibre optique;

ATTENDU que la municipalité de La Macaza a constaté que de nombreux immeubles ont été indument omis de la taxation;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité de recommander au conseil de la MRC d'adopter un règlement de quote-part spécial afin d'assujettir les immeubles non visés à la taxation du projet Internet haute vitesse soit plutôt reporté en 2021, et ce, en prenant connaissance qu'il y a un manque à gagner de 8 826 \$ pour le projet pour la municipalité de Chute-Saint-Philippe et de 29 046 \$ pour la municipalité de La Macaza.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15336-04-20

RATIFICATION DE LA FERMETURE DES BUREAUX DE LA MRC

ATTENDU l'Arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19;

ATTENDU la décision de la directrice générale et des membres du comité administration suite à une rencontre téléphonique quant à la fermeture aux visiteurs des bureaux de la MRC d'Antoine-Labelle le 17 mars 2020;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de ratifier la fermeture des bureaux de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15337-04-20

BAIL ÉDIFICE FÉLIX GABRIEL-MARCHAND À RIVIÈRE-ROUGE

ATTENDU les besoins du service de l'évaluation foncière quant à l'espace locatif du point de service à Rivière-Rouge;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le projet de bail à intervenir entre la MRC et la ville de Rivière-Rouge, pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022 et d'autoriser le préfet et la directrice générale à signer pour et au nom de la MRC ledit bail.

ADOPTÉE

RETOUR SUR LA DEMANDE DE COMMANDITE DE LA FONDATION ANDRÉ-BOUDREAU POUR LA 8^E ÉDITION DU SOUPER GALA

La directrice générale fait un retour sur la demande de commandite de la Fondation André-Boudreau qui avait été reportée lors du comité administratif du 12 mars 2020. Les membres sont informés que dans la MRC d'Antoine-Labelle, il y a 1 753 jeunes de 12 à 17 ans susceptibles de développer une dépendance et ciblés par la campagne de prévention. Toutefois, étant donné la crise sanitaire, le souper-gala est reporté.

SERVICE D'INGÉNIERIE

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE SERVICE

Mme Andrée-Anne Lemieux, directrice du service d'ingénierie, est présente. Depuis le dernier comité administratif, les principales activités du service d'ingénierie ont porté sur :

- **Services aux municipalités :**
 - 2020-FN-03 : Stabilisation de rive Rang 1 Wurtèle à Ferme-Neuve (réunion démarrage géotechnique 18 mars);
 - 2020-NOM-01 : Réfection divers chemins à Nomingue (Suivi AO, report ouverture 29 avril);
 - 2020-LDC-01 : Réfection chemin Léonard à Lac-du-Cerf (P&D, demande et envoie mun. 25 mars);
 - 2020-SAL-01 : Réfection chemins Sicotte et 7e Rang à Sainte-Anne-du-Lac (MAJ et envoie MTQ 12 mars);
 - 2020-RR-01 : Construction de nouveaux terrains de tennis à Rivière-Rouge (conception, P&D);
 - 2020-RR : Vidange des boues des étangs (suivi ministère);
 - 2020-SALDI-02/03 : Réfection chemin Kiamika à St-Aimé-du-Lac-des-Îles (P&D, demande et envoie mun. 1er avril);
 - 2020-MSM-01 : Réfection chemin Tour du Lac Gravel à Mont-St-Michel (Suivi AO phase 1 du 19 mars au 23 avril/P&D et demande d'aide phase 2);
 - 2020-MAC-01 : Réfection chemin de l'Aéroport à La Macaza (Suivi AO du 18 mars au 15 avril);
 - 2020-MAC-02/03 : Réfection chemin du Lac Chaud Ouest à La Macaza (P&D et demande d'aide);
 - 2020-KIA-02/03 : Réfection chemin Chapleau à Kiamika (P&D et demande d'aide);
 - 2020-NDL-02/03 : Réfection divers chemins à Notre-Dame-du-Laus (P&D et demande d'aide);

 - 2020-LSP : Rencontre de travail téléphonique avec le nouveau dir. général pour la programmation 2020 (6 avril).

- **Parc linéaire :**
 - CA Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord (25 mars);
 - Rencontre de travail répartition du 2M\$ entre MRC (6 avril);
 - Gare phase 2 :
 - Ouverture des soumissions (18 mars);

- Rencontre téléphonique architecte pour pergola (18 mars);
- Octroi de contrat (24 mars);
- Réunion de démarrage téléphonique (1er avril);
- Demande de prix laboratoire pour chantier;
- Suivi Maison Lyse-Beauchamp mandat d'ébénisterie;
- Coordination fabricant de l'enseigne;
- Coordination permis Ville de Mont-Laurier.
- Pont km 198 :
 - Suivi Sentier Transcanadien financement P&D (50 000 \$).
- Pont Nominique :
 - Appui FCMQ au CM et suivi.
- **PISRMM:**
 - Coordination commentaires MTQ avec mandataire;
 - Validation des travaux admissibles avec MTQ.
- **Cours d'eau:**
 - Aucun point.
- **Comités/Formations/RH/Rencontres/Autres:**
 - Comité de gestion (16, 18, 23 et 30 mars);
 - Conseil de la MRC (24 mars);
 - Embauche directeur du service d'ingénierie (comité sélection 23 mars/entrevues 30, 31 mars/test psycho. 3 avril);
 - Formation BNQ révision 2018 en webinaire (26 mars).

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Guy Quevillon, directeur du service de l'évaluation foncière, est présent et informe les membres des derniers travaux du service quant à l'organisation du service, la mise à jour des rôles et revisite et l'équilibrage des rôles 2021-2022-2023

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Jocelyn Campeau, directeur du service de l'aménagement du territoire, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

- **Situation télétravail**
 - 2 employés en poste au bureau / 10 en TT
 - Planification 4 semaines/révision hebdomadaire
 - Évaluation des services essentiels
 - Plan de travail individuel et suivi téléphonique ou vidéo
 - Rapport journalier des tâches effectuées
 - Rencontres virtuelles d'équipe (bihebdomadaires)

- **Calendrier des rencontres**
 - MFFP – chantier Baie-du-Diable (16 mars)
 - VML – dossier Beaugard (17 mars)
 - Comités de gestion
 - Comité PADF (19 mars)
 - Rencontre régionale L'ARTERRE (31 mars)
- **Service aux municipalités / citoyens**
 - SDRK
 - PRPB
 - PRMD
 - Les parcs sont en attente, les projets sont sur la glace
- **Forêt privée**
 - Plusieurs demandes en temps de confinement
 - Préparation du rapport annuel

Gestion (ententes et conventions)

- **Baux de villégiature :**
 - Suivi FQM-MERN sur le report de frais de retard de paiement
- **Cours d'eau :**
 - Autres dossiers en attente : demande aux employés désignés de faire un rapport sur l'état de la situation (en attente de retours de KIA, SALI)
 - Demande MLA ruisseau Lanthier et LDE cours d'eau Boies : suivi auprès des municipalités concernées
 - Fermeture de ponts – inondations / Nomingue et Ste-Anne-du-Lac
 - Rapports ZIS pour MAMH
- **TPI :**
 - Rencontre annuelle du CMVRR;
 - Suivi du transport et facturation du bois du chantier Lac Saint-Paul;
 - Mise à jour et analyse des données des chantiers 2019 pour la confection du RATF, shape, rapport après coupe;
 - Bilan du projet d'intervention ciblé –PADF 2019-2020;
 - Bilan du projet MAPAQ - banque de terre acéricole sur TPI;
 - Inspection des entreprises acéricoles sur TPI;
 - Saisie et compilation des données d'inventaire des coupes antérieures;
 - Planification des travaux 2020, analyse cartographique, validation des accès, analyse des données d'inventaire...
 - Préparation des plans et devis pour les inventaires 2020;
- **Aménagement du territoire**
 - Dossier TIAM : Rapport de consultation en révision par DSAT, révision du projet de règlement
 - SADR3 : Révision du chapitre 8 relatif à l'environnement, chapitre 10 (relatif aux transports) entamé
- **TNO**
 - Préparation des routes d'inspection 2020
 - Suivi et rappels dossiers d'infraction
 - Suivi des permis
 - Rapport annuel

- **PDZA**
 - Finalisation du processus d'embauche pour la ressource
 - Planification de travail pour mars : mise à jour dossiers L'ARTERRE
 - Confirmation subvention révision par le MAPAQ

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15338-04-20

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA VILLE DE MONT-LAURIER : RÈGLEMENT # 135-7

ATTENDU que la Ville de Mont-Laurier a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 135-7 modifiant son règlement numéro 135 relatif au lotissement;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 135-7 de la Ville de Mont-Laurier, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15339-04-20

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA VILLE DE MONT-LAURIER : RÈGLEMENT # 136-2

ATTENDU que la Ville de Mont-Laurier a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 136-2 modifiant son règlement numéro 136 relatif la construction;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 136-2 de la Ville de Mont-Laurier, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15340-04-20

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION : RÈGLEMENT # 2020-521

ATTENDU que la municipalité de L'Ascension a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 2020-521 modifiant son règlement numéro 2019-518 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement

numéro 2020-521 de la municipalité de L'Ascension, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15341-04-20

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES : RÈGLEMENT # 238-2020

ATTENDU que la municipalité de Lac-des-Écorces a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 238-2020 modifiant son règlement numéro 40-2004 relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 238-2020 de la municipalité de Lac-des-Écorces, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15342-04-20

DEMANDE D'OCCUPATION DE L'EMPRISE DU PARC LINÉAIRE « LE P'TIT TRAIN DU NORD » PAR LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

ATTENDU le dépôt d'une demande d'occupation de l'emprise du Parc linéaire « Le p'tit train du Nord » par la Ville de Rivière-Rouge le 10 mars 2020;

ATTENDU que la demande vise l'implantation d'une stèle d'affichage à l'entrée sud de la Ville, le long de la rue de L'Annonciation et qu'un tel projet constitue un vecteur de visibilité pour la Ville et la région;

ATTENDU qu'une visite des lieux est prévue par le service de l'aménagement du territoire afin de s'assurer d'une localisation sans impact sur les activités du parc et la visibilité routière.

ATTENDU que la Corporation du parc linéaire « Le p'tit train du Nord » est l'organisme responsable de la gestion et des aménagements du parc et que celui-ci s'est montré favorable au projet;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyer par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité de recommander de donner suite favorablement à la demande d'occupation du parc linéaire déposée par la ville de Rivière-Rouge et d'autoriser le service de l'aménagement à émettre la permission demandée après une validation sur le site exact de l'emplacement visé.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15343-04-20

DEMANDE D'OCCUPATION DE L'EMPRISE DU PARC LINÉAIRE « LE P'TIT TRAIN DU NORD » PAR ROGERS COMMUNICATION INC.

ATTENDU le dépôt d'une demande d'occupation de l'emprise du Parc linéaire « Le p'tit train du Nord » par Rogers Communication inc. le 25 février 2020;

ATTENDU que cette demande vise l'implantation d'une tour de télécommunication de réseau cellulaire d'une hauteur de plus ou moins 28 mètres et d'un bâtiment de services, le tout nécessitant une emprise au sol de 12 mètres par 12 mètres;

ATTENDU que l'emplacement visé se trouve dans la Ville de Mont-Laurier, à l'intérieur d'une surlargeur située derrière l'immeuble des « Meubles Accent », entre les rues Hébert et Panet;

ATTENDU que la construction est évidemment de nature permanente et nécessiterait un bail de longue durée, ce qui compromettrait la vocation future de ce secteur;

ATTENDU que le ministère des Transports, propriétaire de l'emprise du parc s'est montré non favorable au projet puisque l'ampleur et le caractère permanent de celui-ci vient compromettre la pérennité et l'intégrité de l'emprise du parc;

ATTENDU que les orientations du ministère prévoient également que la totalité de cet ancien corridor ferroviaire doit être préservée pour des fins publiques récréotouristiques et/ou éventuellement de transports collectifs;

ATTENDU que le service de l'aménagement du territoire considère également qu'un tel projet vient mettre en péril la qualité paysagère de ce secteur du parc et que cette section de l'emprise devrait être conservée à des fins de mise en valeur récréatives;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyer par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de refuser la demande de Rogers Communication inc. quant à la demande d'implantation d'une tour de télécommunication.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15344-04-20

DEMANDE D'OCCUPATION DE L'EMPRISE DU PARC LINÉAIRE « LE P'TIT TRAIN DU NORD » PAR LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MELCC)

ATTENDU le dépôt d'une demande d'occupation de l'emprise du Parc linéaire « Le p'tit train du Nord » par la Division de l'hydrométrie de la direction de l'expertise hydrique et atmosphérique du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) le 11 février 2020;

ATTENDU que cette demande vise l'implantation d'une station hydrométrique le long de la rivière Rouge dans la municipalité du même nom, approximativement à l'intersection du chemin du Rapide et de la route 117;

ATTENDU que cette demande s'insère dans le cadre du projet INFO-Crue, un projet du MELCC visant à répondre aux problématiques soulevées lors des inondations de 2017 et 2019 au Québec et visant l'installation de plusieurs stations hydrométriques afin de mesurer le débit de certaines rivières;

ATTENDU que les données recueillies par ces stations permettent notamment de prévoir l'ampleur des secteurs inondés pour une grande partie des cours d'eau du Québec en plus de soutenir les municipalités dans la détermination de leurs zones inondables, et ce, tout en tenant compte des changements climatiques;

ATTENDU que la rivière Rouge a été ciblée pour l'installation d'une nouvelle station hydrométrique dans le contexte du projet INFO-Crue et que les prospections sur le terrain ont permis d'identifier le meilleur endroit pour y installer une station, soit un site se situant près du km 121 du parc linéaire Le P'tit Train du Nord;

ATTENDU que la construction est constituée d'une base de béton d'environ 1 mètre carré, sur laquelle reposent les équipements de mesure nécessaire à la station;

ATTENDU que la construction est de nature permanente et nécessiterait un bail de longue durée;

ATTENDU que le service de l'aménagement du territoire considère qu'un tel projet constitue un ajout important au niveau de la gestion des crues printanières en période d'inondations et que les données recueillies seront certainement utiles au milieu municipal dans sa gestion territoriale;

ATTENDU qu'une visite des lieux est prévue afin de s'assurer d'une localisation sans impact sur les activités du parc et son accessibilité;

ATTENDU que puisque l'emprise du parc linéaire est sous sa juridiction, une consultation auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) a été réalisée et que celui-ci s'est montré favorable au projet;

ATTENDU que la Corporation du parc linéaire « Le P'tit Train du Nord » s'est également montrée favorable au projet;

ATTENDU que le service de l'aménagement du territoire recommande de donner suite favorablement à la demande d'occupation du parc linéaire déposée par le MELCC et de favoriser la mise en place de ces équipements durant la période automnale, soit suite à la fermeture du parc aux cyclistes;

ATTENDU que la Corporation du parc linéaire « Le P'tit Train du Nord » est l'organisme responsable de la gestion du parc et, qu'à cet effet, il importe pour la MRC d'Antoine-Labelle de s'assurer de l'acceptation de celle-ci à la présente demande;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyer par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser la demande déposée par le ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) quant à l'installation d'une station hydrométrique, le tout préférablement en période automnale afin de ne pas compromettre la sécurité des utilisateurs du parc en saison estivale.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15345-04-20

**REDDITION DE COMPTE – ZONE D'INTERVENTION SPÉCIALE
2019**

ATTENDU le décret 817-2019 publié le 15 juillet 2019 à la Gazette officielle du Québec pour la mise en place d'une zone d'intervention spéciale (ZIS) afin de favoriser une gestion plus rigoureuse des zones inondables;

ATTENDU que le décret prévoit qu'une reddition de compte doit être effectuée par la MRC auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) démontrant l'administration de la ZIS effectuée sur le territoire de la MRC;

ATTENDU que le rapport présente l'état de la situation sur le territoire au 1er janvier 2020;

ATTENDU que les municipalités visées par la ZIS ont soumis au service de l'aménagement du territoire, l'information nécessaire pour produire cette reddition de compte;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le rapport présentant l'état de la situation au 1er janvier sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle et transmettre le tout au MAMH conformément aux dispositions du décret 817-2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15346-04-20

TPI | RAPPORT D'AVANCEMENT DU PROJET BANQUE DE TERRES ACÉRIQUES

ATTENDU que dans le cadre du programme « Priorités bioalimentaires – volet 2 » du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), la MRC a obtenu une aide financière pour la réalisation de son projet de développement d'une banque de terres à vocation acéricole;

ATTENDU qu'un rapport d'avancement décrivant les travaux réalisés, les problématiques rencontrées ainsi que les étapes à venir doit être transmis au MAPAQ afin de respecter les conditions liées à l'aide financière;

ATTENDU que le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle a réalisé le rapport d'avancement conformément aux attentes du MAPAQ, lequel présente les 8 secteurs ayant fait l'objet de travaux ainsi que les résultats préliminaires de ces derniers;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le rapport d'avancement du projet de banque de terres à vocation acéricole et de le transmettre au MAPAQ pour fins d'acceptation.

ADOPTÉE

SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

Ce point sera traité lors du comité administratif du 13 mai 2020.

ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15347-04-20

REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - MARS 2020

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 8369 à 8393, totalisant 23 426.01 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mars 2020. Le chèque numéro 8397 a été annulé.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15348-04-20

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS AU 31 MARS 2020

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, l'état des revenus et des dépenses des Territoires non organisés au 31 mars 2020.

ADOPTÉE

SAUVETAGE PAR LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

Ce point sera traité lors du comité administratif du 13 mai 2020.

SERVICE DU PERSONNEL

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15349-04-20

EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR ADJOINT DES BÂTIMENTS EN TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO), CLASSE IIM ET TECHNICIEN EN ÉVALUATION FONCIÈRE, CLASSE IIM*, POSTE OCCASIONNEL À TEMPS COMPLET

ATTENDU la tenue du concours 20-TNO-ÉVAL-01 pour le poste d'inspecteur adjoint des bâtiments en territoires non organisés (TNO), classe IIM et technicien en évaluation foncière, classe IIM*, poste occasionnel, à temps complet.

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Martin Mayer afin de combler un poste occasionnel d'inspecteur adjoint des bâtiments en territoires non organisés (TNO), classe IIM, pour une période approximative de 26 semaines, soit du 4 mai au 30 octobre 2020 et de technicien en évaluation foncière, classe IIM* à temps complet, pour une période approximative de 26 semaines, soit du 2 novembre 2020 au 30 avril 2021, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15350-04-20

EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE DU SERVICE D'INGÉNIERIE

ATTENDU la tenue du concours 20-ING-01 pour le poste de directeur(trice) du service d'ingénierie et les entrevues des 30 et 31 mars 2020;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection;

ATTENDU l'autorisation donnée par le Conseil de la MRC au comité administratif quant à l'embauche d'un(e) directeur(trice) du service d'ingénierie, au terme de la résolution MRC-CC-13690-03-20;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'embaucher Mme Julie Desroches, au poste de directrice du service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle, le tout effectif le 27 avril 2020 et de la soumettre à une période de probation de 6 mois expirant le 23 octobre 2020, de lui conférer le 2^e échelon de la politique de traitement du personnel-cadre, au salaire annuel de 79 208 \$ et de la rendre éligible à l'obtention du 3^e échelon de ladite politique le 23 octobre 2021.

Il est de plus résolu d'octroyer à Mme Julie Desrochers, 4 semaines de vacances annuelles, le tout au prorata de sa date d'embauche, soit le 27 avril 2020.

Il est de plus résolu d'autoriser le préfet et la directrice générale à signer un contrat à cet effet, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15351-04-20

**PROLONGATION D'EMBAUCHE DE LA CHARGÉE DE PROJETS
AU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU
TERRITOIRE**

ATTENDU la résolution MRC-CA-14945-04-19 concernant l'embauche de la chargée de projet | Schéma d'aménagement et de développement du territoire;

ATTENDU les besoins au service de l'aménagement du territoire;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de confirmer la prolongation d'embauche de la chargée de projet | Schéma d'aménagement et de développement du territoire, soit Joelle Lafrenière, pour une période de 13 semaines, soit du 25 mai au 21 août 2020, et ce, conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15352-04-20

**EMBAUCHE DE JOURNALIERS, POSTES OCCASIONNELS,
CLASSE II**

ATTENDU la tenue du concours 20-AD-02 pour le poste de journaliers sur le parc linéaire, poste occasionnel à temps partiel;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'embaucher MM. Pierre Lamoureux, Jacques Coulombe et Michel Lajeunesse afin de combler des postes occasionnels de journaliers, classe II, à temps partiel, à raison d'approximativement 26 heures par semaine, pour une période approximative de 26 semaines débutant le ou vers le 27 avril 2020 et n'excédant pas 2028 heures à la fin de la saison 2020, le tout, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

Il est de plus résolu que ces embauches soient conditionnelles à la possibilité d'utilisation du parc linéaire par les usagers

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15353-04-20

RATIFICATION DE LA POLITIQUE DE TÉLÉTRAVAIL

ATTENDU l'Arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19;

ATTENDU la décision de la directrice générale et des membres du comité administration suite à une rencontre téléphonique quant à la fermeture aux

visiteurs des bureaux de la MRC d'Antoine-Labelle le 17 mars 2020;

ATTENDU que le 15 mars 2020, une politique de télétravail a été transmise aux employés de la MRCAL par courriel;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de ratifier la politique de télétravail de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15354-04-20

FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI) - NOUVEAU PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

ATTENDU l'état d'urgence sanitaire déclarée par le gouvernement du Québec en vigueur depuis le 15 mars 2020 dû à la pandémie de coronavirus (COVID-19) et qu'à cause de cette pandémie le Québec connaît une situation économique exceptionnelle et circonstancielle;

ATTENDU que cette pandémie et les mesures restrictives afférentes affectent grandement les entreprises de toutes les régions et plus particulièrement les commerces locaux et les entreprises de services;

ATTENDU que dans ce contexte, le gouvernement du Québec met en place une mesure spécifique d'appui aux entreprises touchées par la pandémie de la COVID-19 et qu'un Fonds d'urgence de 150 millions \$ pour les entreprises affectées financièrement par la situation liée à la COVID-19 a été annoncé par ce dernier;

ATTENDU que les modalités de la mesure spécifique d'appui aux entreprises touchées par la pandémie de la COVID-19 dans le cadre des Fonds locaux d'investissement ont été autorisées le 31 mars 2020;

ATTENDU qu'une enveloppe de 150 millions de dollars est rendue disponible aux municipalités régionales de comté (MRC) afin que celles-ci viennent directement en aide aux entreprises;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) obtient une somme de 1 011 264 \$ qui viendra en aide aux petites et moyennes entreprises admissibles du territoire;

ATTENDU que ce programme vise à soutenir, pour une période limitée, le fonds de roulement des entreprises dont la situation financière est précaire en raison de la COVID-19, afin qu'elles soient en mesure de maintenir, de consolider ou de relancer leurs activités;

ATTENDU que les entreprises de tous les secteurs d'activité, y compris les coopératives, les organismes sans but lucratif et les entreprises d'économie sociale réalisant des activités commerciales, pourront ainsi obtenir un prêt ou une garantie de prêt d'un montant maximal de 50 000 \$, afin de pallier le manque de liquidités lié à la pandémie;

ATTENDU que la MRC a signé, le 9 décembre 2015, une entente avec le CLD d'Antoine-Labelle quant à la délégation concernant l'exercice de certains pouvoirs appartenant à la MRC en matière de développement local et régional;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser le préfet à signer tous les documents nécessaires à la conclusion d'une entente et/ou contrat de prêt entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et la MRC d'Antoine-Labelle quant à la mise en place du programme d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises pour le territoire de la MRCAL.

Il est de plus résolu que ce nouveau Fonds soit géré et administré par le CLD de la MRC d'Antoine-Labelle (CLDAL), lequel devra s'assurer du respect de l'ensemble des conditions et responsabilités incombant à la MRCAL notamment quant aux directives et modalités d'application émises par le MEI dans le cadre du programme d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, ainsi que pouvant découler de de tout contrat de prêt à intervenir entre le MEI et la MRCAL relativement à ce programme.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 11 h 20.

Gilbert Pilote, préfet

**Me Mylène Mayer, directrice générale
et secrétaire-trésorière**